

Allocation de la femme au foyer

A la page 56 d'un mémoire adressé, je l'imagine, à tous les parlementaires canadiens et qui s'intitule: La femme et le travail—Cinq millions de femmes—Une étude de la femme canadienne au foyer, par Monique Proulx, on peut lire à la page 56, et je cite:

Cette mesure constituerait une preuve quantitative solide du rôle des femmes dans les activités productrices de notre économie, rôle qui a été amoindri dans le passé en raison du critère de marché autour duquel s'articule le P.N.B. . . . l'officialisation de ces estimations dans les comptes nationaux peut même contribuer, dans une certaine mesure, à la reconnaissance juridique de l'apport de la femme et donc de ses droits à la valeur économique du patrimoine familial.

Monsieur le président, nous ne sommes pas les seuls à nous pencher sur cette question. Toutes les associations de femmes à travers le pays se sont penchées sérieusement à l'occasion de divers congrès sur cette mesure qui devrait être adoptée par le Parlement canadien. Ces associations de femmes canadiennes apportent des arguments d'un poids considérable, lesquels devraient attirer l'attention de tous les députés, afin que l'on nous prenne véritablement au sérieux lorsque nous voulons légiférer dans le but d'apporter à tous les secteurs de la société, à toutes les classes sociales, la reconnaissance tangible de leurs droits. Monsieur le président, de plus à la page 43 du rapport de la commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada, publié en 1970, on y lit, et je cite:

La ménagère qui reste au foyer fournit tout autant de biens et de services que le travailleur salarié, et à notre avis, les moyens devraient lui être donnés de s'assurer une sécurité financière plus grande dans l'avenir. Le Canada a mis à la portée de certains travailleurs cette sécurité grâce au Régime de pensions du Canada et au Régime des rentes du Québec. Négliger d'agir de même envers trois millions et demi de travailleuses au foyer, c'est ne pas tenir compte de la nature essentielle de leur travail.

C'est bien beau, monsieur le président, à l'occasion de la Fête des mères de leur présenter de beaux bouquets de fleurs, de prendre de belles résolutions et de vanter leurs mérites si le lendemain à tout oublié et si on n'agit pas comme des gens responsables qui savent faire autre chose que de leur chanter la pomme et de les oublier ensuite. Ce qui est important, ce n'est pas que de leur chanter la pomme, c'est de leur donner toute la pomme, toute la pomme, cela signifie quoi, cela serait l'adoption de cette motion aujourd'hui. J'inviterais le gouvernement à présenter un bill qui leur donnera cette reconnaissance dont je viens de parler.

Lorsque l'on sait que le revenu moyen des travailleurs est de \$15,000, ne serait-il pas logique, monsieur le président, que cette politique assure à nos familles en donnant une allocation à la femme au foyer cette base vitale qui devrait être la moyenne canadienne du revenu? Pour les familles où le revenu du père excède le revenu moyen, ce dernier pourrait au même titre jouir d'un crédit d'impôt équivalant à la moyenne des allocations accordées. Cette politique, monsieur le président, permettrait ainsi de donner une juste évaluation du coût d'une telle mesure et assurerait son indexation. Je sais que du côté du gouvernement on va me demander de quelle façon on propose que cela pourrait être évalué. Ce n'est pas à moi à faire les évaluations, mais je peux bien donner les critères sur lesquels on devrait se baser pour justifier ce montant.

Nous pouvons nous baser sur les trois critères suivants: premièrement, le salaire potentiel d'une personne, deuxièmement, le coût d'emploi d'un seul domestique, ils sont difficiles à trouver aujourd'hui, même les millionnaires ont de la difficulté à avoir quelqu'un comme domestique, tellement on n'a pas voulu reconnaître qu'ils accomplissent un travail essentiel dans

notre pays, c'est nous qui avons créé cette situation et, troisièmement, le coût de remplacement de chaque fonction prise séparément, et que serait-il? Monsieur le président, on paie chaque jour pour des travaux que l'on considère utiles à l'ensemble de la production et inhérents à l'évolution et à la justice sociale, économique et culturelle. On oublie toutefois de reconnaître les mérites de celles qui choisissent un travail fondamental et normatif à l'éducation des enfants et à la bonne marche du foyer.

Je me souviens qu'au mois de juin dernier, lors d'un débat à la Chambre, l'honorable député de Kamouraska, à l'époque M. Dionne, que presque tout le monde a connu, du moins de nom, un député respectable à qui je rends hommage pour avoir très bien servi sa population après avoir bien servi le pays, donnait l'exemple suivant: Si un homme a à son service comme domestique une femme, il lui verse un salaire chaque semaine, et si au cours des semaines ou des mois il arrive que l'amour entre en ligne de compte et que la domestique devient l'épouse de cet homme, il n'y a plus alors de salaire pour elle. Automatiquement son travail n'est plus reconnu, avant il l'était, mais après le mariage tout tombe à l'eau.

On a à s'interroger sur ce comportement et on devrait se rappeler qu'il y aurait beaucoup à faire pour changer cet état de choses. Or, je suis convaincu qu'il va se trouver des gens, j'aurais bien des choses à ajouter, mais je vois que l'heure avance vite, je voudrais bien que ma motion soit adoptée, et je ne voudrais pas que mes collègues disent que c'est le député lui-même qui a tué sa motion, je veux en donner les grandes lignes, je voudrais bien qu'elle soit acceptée pour être déferée à un comité pour en faire l'étude.

Je sais qu'il y en a qui vont se dire que ça va coûter les yeux de la tête, que ça va coûter cher. Monsieur le président, il faudrait pourtant se rendre à l'évidence que ces députés ont déjà été dans le passé et peut-être qu'ils le seront encore dans l'avenir, les premiers à voter aveuglément des budgets pour des armements, pour fabriquer des munitions, pour détruire la vie des autres, pas la leur, ce sont les autres qui doivent disparaître, ce n'est pas moi, ce sont les autres. Alors des milliards vont pour fabriquer des armements. Cela ne coûte pas trop cher. Mais des milliards pour reconnaître que la maman, la femme qui travaille au foyer, a des mérites, on doit reconnaître cela par l'attribution de crédits qui seront destinés à lui verser une allocation quelconque en vertu d'un régime de revenu annuel garanti. Ils vont hésiter, mais ils vont être les premiers à voter, par exemple, des crédits aveuglément pour verser des milliards de dollars à ceux qui monnaient le crédit de la nation à leur avantage et qui endettent le pays par milliards. Nous n'avons qu'à examiner nos déficits budgétaires des dernières années, et nous allons nous rendre compte qu'on paie jusqu'à 9 milliards de dollars par année en intérêt sur des emprunts de chiffres, parce qu'il existe une institution, un régime monétaire parallèle à celui de l'État. Là-dessus, la majorité ne porte pas trop d'attention. On dit que c'est le régime qui est comme cela et qu'il faut l'endurer. Mais c'est ce régime-là qui nous amène à la banqueroute, c'est ce régime-là qu'il faut changer, en le changeant il faut reconnaître que nous devons donner à la femme qui a choisi de vivre au foyer, qui remplit une mission formidable telle que je l'ai exposée, la reconnaissance de ses droits, et j'invite le gouvernement actuel, qui dans le passé semblait d'accord sur cette politique, de faire la preuve qu'on était sincère, et qu'on fasse en sorte que la motion soit acceptée